

**Durée**

70 heures
(dont 7 h d'examen)

**Lieu**

Inter

**Groupe**

12 personnes maximum

**Tarif**

Sur devis

■ Objectifs de la formation

Être capable de maîtriser les risques particuliers, les dispositions réglementaires et les mesures de prévention afin de limiter les risques d'incendie dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur. Être capable d'assurer la sécurité des personnes.

■ Public concerné

Personne souhaitant obtenir le diplôme SSIAP 1 (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes)

■ Prérequis

- Attester d'une formation en secourisme en cours de validité (moins de 2 ans) : PSC1, SST, PSE 1 ou PSE 2 ;
- Fournir un certificat médical de moins de 3 mois (conforme à l'arrêté du 2 mai 2005)
- Capacité à retranscrire les anomalies sur une main courante

■ Modalités et délais d'accès

Sur rendez-vous après entretien téléphonique

Deux semaines avant le début de la formation.

■ Contact de la formation

Secrétariat 04.93.44.68.23 – contact@erpformation-nice.fr

■ Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

■ Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

■ Moyens pédagogiques

- Système de sécurité incendie de catégorie A (SDI et SMSI)
- Dispositifs Actionnés de Sécurité (désenfumage, compartimentage, alarme)
- Extincteurs de tous les types
- Bac à flamme écologique
- Défibrillateurs semi-automatiques (DSA)
- Mannequins adultes, enfant et nourrisson
- Émetteurs-récepteurs
- PTI fonction DATI
- Téléphones
- Contrôleurs et pointeaux de ronde
- Mains courantes manuscrites et informatiques

■ Modalités d'évaluation

Examen en fin de formation.

- Epreuve écrite (QCM 30 questions).
- Ronde avec anomalies et sinistre.

■ Sanction

Attestation de formation

■ Certification

Diplôme d'Agent de sécurité et d'assistance à la personne et d'assistance à personne de Niveau I

- N°RS : 5641
- Nom du certificateur : MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER
- Date d'échéance de la certification : 31/12/2026

Ainsi que d'autres informations importantes sur [la fiche RS5641 de France Compétences](#)

■ Organisation de la formation / programme

1ère partie : Le feu et ses conséquences - 6 heures

2ème partie : La sécurité incendie – 17 heures

3ème partie : Les installations techniques – 9 heures

4ème partie : Rôle et missions des agents de sécurité incendie - 18 heures

5ème partie : Concrétisation des acquis – 23 heures

Visites applicatives de sites ERP / IGH

Mises en situation d'intervention : Mise en œuvre sur feux réels de moyens de 1ère intervention

Utilisation des moyens techniques et de communication.

■ Compétences visées

- Acquérir les compétences permettant d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.
- Sensibiliser le personnel en matière de sécurité incendie et d'assistance à personnes
- Intervenir face à un début d'incendie, alerter, évacuer le public et accueillir les secours, entretenir les moyens de secours.
- Entretenir les moyens d'extinctions généraux (extincteurs, RIA, sprinklers...etc.)

■ Maintien et actualisation des compétences

- Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

■ Qualification des formateurs

Nos formateurs possèdent toutes les qualifications requises selon l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

☒ Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur. Matériels et documentations Arrêtés du 25 juin 1980 modifié, 30 décembre 2010 modifié.

